

RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00906
Numéro SIREN : 491 943 650
Nom ou dénomination : AA AMENAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2021 sous le numéro de dépôt 6608

AA AMENAGEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros

Siège social :

Rue des Jolis Champs Zone des Alouettes
62 800 LIEVIN
491 943 650 RCS ARRAS

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 8 JUIN 2021

Le 8 JUIN 2021, à 9 h 00, les associés de la Société AA AMENAGEMENT se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, Rue des Jolis Champs Zone des Alouettes 62800 LIVEIN, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 17 mai 2021.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Mr Carol SMEDA préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Mme Christine LEDEE,

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions, soit plus de 50 % des actions ayant droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- le rapport de la Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;
- le texte des questions écrites posées par des associés dans les conditions de l'article L 225-108 du Code de commerce.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

ES

CL

✓

CS

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Agrément des nouveaux associés,
- Renouvellement des membres du comité stratégique,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Nomination d'un Directeur Général.

Le président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION – PRISE ACTE DEMISSION PRESIDENT ET QUITUS

L'assemblée générale extraordinaire, prend acte de la démission de Mr Carol SMEDA de ses fonctions de Président de la société et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – AGREMENT NOUVEAUX ASSOCIES

L'assemblée générale extraordinaire décide d'agréer les deux futurs associés devant intégrer le capital de la société dans le cadre d'une donation à titre de partage anticipé devant être effectué par Mr Carol SMEDA sur la totalité de sa participation soit les 450 actions qu'il détient.

Les deux nouveaux associés sont :

- Mr Valdim SMEDA pour 225 actions
- Mr Emilien SMEDA pour 225 actions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – NOMINATION MEMBRES DU COMITE STRATEGIQUE

L'assemblée générale extraordinaire décide de nommer à compter de ce jour et pour 3 ans les nouveaux membres du comité stratégique à savoir :

- Mme Christine LEDEE
- Mr Valdim SMEDA
- Mr Emilien SMEDA

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – REMPLACEMENT DU PRESIDENT

L'assemblée générale et le comité stratégique nomment en qualité de nouveau Président pour une durée indéterminée Mr Valdim SMEDA demeurant 39, Rue Du Général de Gaulle 59251 ALLENES LES MARAIS en remplacement de Mr Carol SMEDA démissionnaire, Mr Valdim SMEDA déclare accepter ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions. Il s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION – NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

L'assemblée générale et le comité stratégique nomment en qualité de directeur général Monsieur Emilien SMEDA pour une durée indéterminée Mr Emilien SMEDA demeurant 4 Rue Pierre et Marie CURIE 62153 SOUCHEZ. Mr Emilien SMEDA déclare accepter ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions. Il s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société. Les pouvoirs et attributions du directeur général sont identiques aux attributions et pouvoirs du président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

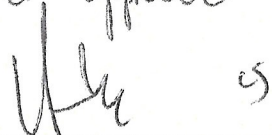
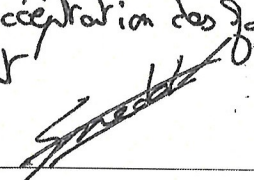
SIXIEME RESOLUTION – DELEGATION DE POUVOIRS

L'assemblée générale extraordinaire délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 20 Heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires et les membres du bureau.

Nom Prénom	Signature
Mr Carol SMEDA	"lu et approuvé" lu et approuvé 
Madame Christine LEDEE	"lu et approuvé" lu et approuvé 
Mr Valdim SMEDA	"lu et approuvé, bon pour acceptation des fonctions de Président" lu et approuvé bon pour acceptation des fonctions de Président 
Mr Emilien SMEDA	"lu et approuvé, bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général" lu et approuvé, bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général 